

Mai 2019
N°313

Action des élus



p3

*Chambre d'agriculture
du Calvados
Brèves de session*

Energies



p5

*Photovoltaïque
La transition énergétique,
un atout pour l'agriculture*

Services



p12

*Bilan qualité 2018
Nos clients sont satisfaits
et ils nous le font savoir !*

Prairiales Normandie du Pin

Dossier



p6-7

Prairiales du Pin 2019

Vous faites quoi le 13 juin ?

Exploitation cherche repreneur

Bocage, secteur d'Aunay-sur-Odon

Exploitation laitière et céréalière de 170 ha, 445 000 litres de lait, vente du corps de ferme (stabulation VL 70 logettes et stabulation paillée pour élèves), du cheptel lait (50 VL + génisses), du matériel et des stocks.

Bessin

Exploitant cidricole AB dispose d'une parcelle d'1,8 ha qu'il souhaiterait mettre à disposition d'un porteur de projet AB en circuits courts. Tous types de projets peu consommateurs de foncier sont les bienvenus (apiculture, petits fruits, volailles...) à l'exception du maraichage car il y a déjà plusieurs producteurs sur le secteur, avec qui travaille le cédant.

Bocage, région de Vire

Exploitation laitière, 90 hectares, contrat laitier de 425 000 l, vente du corps de ferme, reprise cheptel mort et vif et des stocks.

Canton d'Evrecy

GAEC en productions horticoles de 3 associés et 4 salariés. Productions de plantes en pots et de fraises pour une clientèle de fleuristes, jardinerie et grossistes. Un associé pouvant prétendre à la retraite, les associés restants envisagent soit de rester associés, soit de céder en même temps que l'associé sortant (appui technique via du salariat). Cela sera vu en fonction du souhait du preneur. Phase de tuilage pour transmission de la clientèle.

Pays d'Auge

Exploitation laitière de 127 ha de SAU dont 35 ha de labours et le reste en herbe. Référence laitière de 360 000 l, livrés à Lactalis. Troupeau mixte (Prim Holstein et Normandes). Vente du corps de ferme + 2 ha, du cheptel et du matériel. Terres majoritairement en location. Exploitation qui convient pour faire vivre 2 personnes.

Contact installation-transmission

Nos conseillers, à votre écoute

Plaine de Caen-Falaise, Pays d'Auge :
Émilie Legros - 02 31 31 87 64
Bessin, Bocage :
Vincent Salesse - 02 31 68 95 21

Point Accueil Installation

02 31 70 25 09 (permanences
le matin, du lundi au jeudi) ou par mail :
point-info@calvados.chambagri.fr

Safer de Basse-Normandie

www.saferdenormandie.com

◆ Cinquième concours Trucs et Astuces

Remise des prix le 13 juin, aux Prairiales du Pin

Les Chambres d'agriculture de Normandie organisent un concours Trucs et Astuces. L'occasion de détecter les bonnes idées développées par les agriculteurs de la région en termes d'organisation du travail et de favoriser le partage auprès du plus grand nombre. Cette année, le concours ne s'adresse plus seulement aux éleveurs, mais à tous les agriculteurs. L'opération, s'est clôturée le 31 mars et est organisée en partenariat avec Agrial, la MSA et les Services de remplacement.

Mettre la lumière sur les innovations du terrain

Le concours Trucs et astuces est organisé tous les 2 ans pour communiquer sur les innovations qui naissent sur le terrain. Il a déjà permis de révéler plus de 120 astuces. Les meilleures d'entre elles sont présentées sur le site des Chambres d'agriculture (rubrique mieux vivre son métier). Cette initiative encourage la coopération, facilite le partage de bonnes pratiques et la performance collective. Parfois, les candidats souhaitent aller plus loin dans la démarche en envisageant des applications commerciales ou des partenariats avec des constructeurs de matériels. La Chambre d'agriculture aidée de l'INPI les accompagne alors dans leurs démarches.

Que le meilleur gagne !

Historiquement, le concours s'adressait uniquement aux éleveurs. Pour cette 5ème édition, le concours est ouvert à toutes les productions. Un jury de conseillers et de professionnels se réunira afin de noter les astuces sur leur intérêt en termes d'amélioration du travail et sur leur caractère innovant. La remise des prix aura lieu le 13 juin prochain aux Prairiales à l'INRA du Pin (61).

Les gagnants se verront récompensés de moments de détente avec les journées de remplacement nécessaires pour s'absenter. Le 1er prix décerné par la Chambre régionale d'agriculture et le Prix Spécial innovation remis par Agrial remporteront un séjour sous forme de chèque cadeau à valoir dans les enseignes du Groupe Pierre et Vacances (Maeva vacances, Center Parc, Pierre et Vacances, Hôtel Adagio) ainsi que des bons de remplacement à valoir auprès des services de remplacement de Normandie, le tout d'une valeur de 2 000€ (par prix).

Céline Collet ■

☎ 02 31 47 22 84

celine.collet@normandie.chambagri.fr

Témoignage de Damien Lecuir

« La vraie astuce, c'est celle qui sert au quotidien »

Damien Lecuir et son associé, Bertrand Noury, élèvent une centaine de Prim'Holstein à Ryes, sur aire paillée. Ils rencontrent « des problèmes d'ouverture de barrière, l'hiver, dans la stabulation. Quand on ouvre une barrière de 5 m, il faut lever 5 à 8 vaches », constate Damien Lecuir. Il cherche alors un moyen pour ne plus « déranger les vaches » et « éviter à l'éleveur de se prendre des coups ». Voilà pour le « truc » à résoudre.

Des barrières coulissantes mis au point en deux jours de travail

Il met alors au point un système de barrière coulissante, inspiré des portes de boxes de chevaux. Pour le découvrir consultez le site web <https://calvados.chambres-agriculture.fr/emploi-formation/mieux-vivre-son-metier...> On gagne en temps, en sécurité et en confort. Les vaches gagnent en bien-être car elles peuvent rester couchées. Voilà pour « l'astuce ».

Médaille d'or 2017

Le système de Damien Lecuir entre dans les cases du concours Trucs & astuces, organisé par la Chambre d'agriculture : il améliore son travail, est facile à réaliser, coûte peu, rend moins contraignants les gestes quotidiens, assure de la sécurité et du confort, respecte le bien-être animal. Il présente donc son idée et remporte le premier prix, en 2017. « La vraie astuce, c'est celle qui sert au quotidien », sourit-il.

Congés et remplacement en récompense

En récompense, Damien Lecuir a reçu « un chèque cadeau de 1 500 € Pierre et Vacances et cinq jours de remplacement. « J'en ai profité quand mon associé était en vacances au mois de juin. Ça s'est très bien passé. Je salue l'organisation du service de remplacement et les éleveurs qui gèrent les plannings : ils remplissent une mission

de service collectif pour des besoins individuels. C'est hyper important. »



Damien Lecuir a déposé le brevet de la barrière coulissante à l'Institut national pour la propriété industrielle (Inpi) avec la Chambre d'agriculture, après le concours.

◆ Chambre d'agriculture du Calvados

Brèves de session

Tuberculose bovine, devenir de la sucrerie de Cagny, comptes départementaux de l'agriculture et présentation de la CA ont rythmé l'ordre du jour de la session de la Chambre d'agriculture du Calvados de ce début d'avril. Retour sur l'essentiel.

La tuberculose bovine

L'apparition d'un nouveau cas dans le département suscite une vive inquiétude. Christophe Martinet, en charge de la DDPP* du Calvados présente les chiffres clés : 38 060 bovins tuberculés, un taux de réalisation des prophylaxies de 58%, 0,89 % de bovins non négatifs.

Les élus dénoncent le retard pris et la rigidité du protocole qui impose la réalisation d'une 2^e prophylaxie 42 jours après la 1^{re} (alors même qu'aucune lésion n'est confirmée), période au cours de laquelle aucune vente n'est possible. Cela est qualifié « d'inacceptable et générateur de stress » pour les éleveurs dans l'attente.

La DDPP rappelle le seuil fatidique des 1 pour 1000 au-delà duquel le pays n'est plus déclaré « indemne » : l'enjeu consiste désormais à montrer que la France met tout en œuvre pour assainir la situation. Le principe d'une rencontre au niveau départemental avec les différents

opérateurs est évoqué. Pour JY Heurtin, il convient « d'avancer ensemble ».

Le devenir de la sucrerie de Cagny

A la clef : 1060 planteurs, 15 000 ha, 500 emplois ! Depuis que Züdzucker, leader mondial de la production de sucre a annoncé sa décision de restructurer le site de Cagny à l'horizon 2020, et au vu de l'enjeu pour la filière et le territoire, la profession poursuit avec détermination sa mobilisation.

Patrick Dechaufour, invité à la session pour l'occasion, a évoqué l'organisation de 7 manifestations et rencontres, avec en dernier lieu la venue de Didier Guillaume le 27 mars dernier, qualifiant la fermeture « d'inacceptable ». Une nouvelle rencontre est prévue fin avril.

Les élus dénoncent une forme de « tromperie », la décision ne portant pas sur la fermeture mais la restructuration de l'usine, recentrée sur le stockage de sucre et de mélasse, et ce avec 8 emplois préservés :

de quoi échapper à la loi Florange !

Pour Patrick Dechaufour, président du syndicat betteravier, « soit on sauve Cagny, soit on ne cultive plus de betteraves au niveau local ! ». Une note positive à toutefois ne pas perdre de vue par ailleurs : le bioéthanol en plein essor et la hausse de la consommation mondiale de sucre à terme...

Alors, quelles stratégies possibles pour une sortie de crise : reprise de l'usine avec certification du produit, production de sucre normand...? Jean-Yves Heurtin propose une motion actant la position de la Chambre et annonce la tenue d'un COPA 14* sur ce thème le 24 avril prochain.

Surfaces d'Intérêt Ecologique

Devant la décision de l'Etat visant à fixer une date départementale pour l'implantation des SIE, les élus réaffirment la nécessité de disposer d'adaptations locales. Les élus soulignent que le règlement européen autorise pourtant une date individualisée... Vouloir faciliter le contrôle ne doit pas prévaloir sur le sens !

Comptes 2018 de l'agriculture départementale

Trois composantes majeures dans le chiffre d'affaires de la Ferme Calvados évalué à 654 M € en 2018 (hors aides) : la production laitière pour 63%, les céréales et oléoprotéagineux pour 24% et la viande bovine pour 15%.

Si 2018 se présente comme une année de consolidation après un rattrapage en 2017, le revenu net d'entreprise est globalement en baisse avec des évolutions de productions contrastées : des rendements en grandes

cultures décevants contrebalancés par des prix soutenus, des prix de lait en hausse mais des volumes stables, une baisse des volumes et des prix en viande bovine.

A noter par ailleurs, l'impact déterminant des consommations intermédiaires dont le coût a enregistré une hausse significative (notamment l'énergie avec +13% en valeur), les aliments et les engrais. La diminution des aides pèse aussi sur le résultat, le revenu de la ferme Calvados restant très dépendant des aides directes, avec une part de 76%.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le document « Les comptes de l'agriculture dans le Calvados 2018 » publication réalisée par le service commun « économie et prospective » des Chambres d'agriculture normandes et disponible sur notre site web.

Elisabeth Pirat ■

☎ 02 31 70 25 18

e.pirat@calvados.chambagri.fr

* DDPP Direction Départementale de la Protection des Populations – COPA 14
Comité des Organisations Agricoles du Calvados

■ Chambagri 14 est un mensuel édité par la Chambre d'agriculture du Calvados

Directeur de la publication : Jean-Yves Heurtin

Rédacteur en chef : Philippe Le Panse

Maquette : Cédric Skrzyniarsz

Chambre d'agriculture du Calvados, 6 avenue de

Dubna - CS 90218 - 14209 Hérouville St Clair cx

Tél. 02 31 70 25 25 - Fax 03 31 70 25 70

Mél. communication@calvados.chambagri.fr

Dépôt légal à parution - ISSN 1145-1270

Crédit photo : Chambres d'agriculture, sauf

mention contraire. Imprimerie Anquetil.



◆ A Commes, les 31 mai, 1^{er} et 2 juin

Soyons demain !

« Soyons demain ! », festival de la transition écologique et sociale, se donne comme objectifs de faire connaître des entrepreneurs locaux qui s'investissent au quotidien pour offrir des produits de qualité, respectueux de la Terre et des Hommes. Il mettra ainsi en valeur des innovations vertueuses dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation, de l'écologie et des relations sociales, dans l'idée de donner l'envie aux participants de faire évoluer leurs modes de vie au quotidien pour limiter leur contribution au réchauffement climatique.

Pendant trois jours, les 31 mai, 1^{er} et 2 juin, le festival proposera de nombreuses animations : visites de fermes, projection de films, ateliers pédagogiques, marché de producteurs, formations, repas champêtre, conférences... Programme

complet sur www.facebook.com/events/648699462249977.

Il se tiendra à Escures (Commes) au Jardin de deux'main, maraîchage diversifié et œufs bio en vente directe et au GAEC 2000, ferme laitière, allaitante et céréales en agriculture biologique.

Axel Ferré, éco aventurier mettant en valeur des initiatives locales de transition agricoles et sociales, sera le parrain de cette première édition, point de départ d'un voyage qui le mènera à travers la France, la Belgique et la Suisse à la rencontre des acteurs du changement à l'échelle locale. Il présentera son projet lors d'une conférence samedi 1^{er} juin.

Guillaume Haelewyn ■

☎ 07 86 84 81 22

guillaume.haelewyn@gmail.com

Agenda

▲ Binage du maïs et désherbage
Le 6 juin, à 14 h, à St Désir (Lisieux)

Assistez à une démonstration de binage de maïs et à la visite d'un essai désherbage.

Contact : Béatrice Rodts ■

☎ 02 31 31 87 65

▲ Festival « Calvados Terre d'Elevage »
Le 8 juin, de 10h à 18h, à l'hippodrome de Vire

Rendez-vous annuel de l'élevage avec, au programme, les concours d'animaux de races Blonde d'aquitaine, Limousine et Prim'Holstein.

Contact : Thierry Chanu ■

☎ 06 87 66 18 94

▲ Prairiales du Pin 2019
Le 13 juin, de 9h30 à 17h, Domaine Inra du Pin au Haras (61)

Participez au rendez-vous normand de l'herbe et des fourrages et (re) découvrez le formidable atout qu'est la prairie normande pour faire face aux enjeux de demain. Lire en p 6 et 7.

Contact : Catherine Bausson ■

☎ 02 31 47 22 69

◆ Espèces invasives

Comment réguler les populations de ragondin ?

Le ragondin, espèce originaire d'Amérique du Sud introduit pour la pelletterie, est facilement reconnaissable avec ses longues moustaches blanches, sa tête ronde, ses grandes dents orangées et bien sûr sa taille, avec un poids moyen de 6 kg.

Face à son expansion et aux dégâts qu'il occasionne sur la végétation, les cultures, les berges ainsi que vis-à-vis des risques de maladies, divers moyens de régulation existent : on peut les piéger, avec ou sans agrément de piégeage, les tirer (permis de chasser obligatoire), les déterrer.

Le piégeage

Vous pouvez, sans être agréé piégeur, piéger le ragondin et le rat musqué sur simple déclaration de piégeage* auprès de la mairie de la commune sur laquelle vous posez des pièges, avec une délégation écrite du droit de destruction de la part du propriétaire ou du fermier.

Vous ne pouvez utiliser que des pièges de 1^{re} catégorie, cages pièges ou autres boîtes à fauves capturant l'animal vivant. Vous devez visiter vos pièges tous les jours avant midi et pour les piégeurs agréés vous devez tenir un relevé quotidien de vos prises et renvoyer avant le 30 septembre un bilan de vos captures réalisées entre le 1^{er} juillet et le 30 juin de l'année suivante. Pour les personnes non agréés, le retour du bilan annuel des captures auprès de la FDC* 14 et DDTM* n'est pas obligatoire mais reste toutefois fortement conseillé.

Les piégeurs agréés peuvent, en plus des pièges de 1^{re} catégorie, utiliser des pièges de 2^e catégorie (pièges tuants) selon certaines modalités. Ces pièges, à

utiliser avec appât végétal ou sans appât, sont interdits d'utilisation en coulée et doivent faire l'objet de panneautage. Les pièges entraînant la mort par noyade sont interdits depuis mars 2019.

Le tir

Vous pouvez réguler les ragondins et rats musqués à tir par arme à feu ou à l'arc, en dehors de la période légale de chasse entre l'ouverture générale et la fermeture générale. Pour cela, vous devez posséder une **délégation écrite du droit de destruction** d'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts de la part du fermier ou du propriétaire.

Votre permis de chasser doit être visé et validé pour la saison en cours ; vous pouvez utiliser fusil ou carabine type 22 LR. La réglementation du tir en zone humide s'applique pour les fusils, ce qui implique que l'emploi de cartouches à plomb est interdit.

Le déterrage

Vous pouvez également déterrer le ragondin et le rat musqué entre le 15 septembre et le 15 janvier avec attestation de meute et permis de chasser visé et validé (Vénerie sous terre) et le reste de l'année avec ou sans chien, pelle, pioche pour les propriétaires, fermiers ou leur délégué.

Recensement des dégâts

En complément de l'évolution des captures



Copyright : FDC 14, S. Bernier.

qui reste à ce jour le meilleur indicateur de l'évolution des populations de ragondin, de rat musqué mais également des petits carnivores, il est important de faire remonter auprès de la FDC14 les déclarations de dégâts commis par ces espèces.

Cela nous permet d'étayer nos dossiers et de défendre le cas échéant le classement de ces espèces comme espèces susceptibles d'occasionner des dégâts et ainsi de pouvoir continuer à les piéger, les tirer ou les

déterrer en dehors de la période comprise entre l'ouverture générale et la fermeture générale de la chasse.

Les déclarations de piégeage et de dégâts sont disponibles sur le site www.fdc14.fr

**Stéphane Bernier,
Service Technique FDC14**

* FDC Fédération des Chasseurs du Calvados – DDTM Direction Départementale des Territoires et de la Mer

◆ Bâtiment d'élevage

Des vaches en bonne santé

Le bâtiment est à la croisée des chemins de la santé de nos vaches laitières. Une nouvelle brochure faisant la synthèse sur le sujet est disponible. Elle détaille sous forme de fiches les points d'attention à porter.

Les maladies, telles que les mammites, les troubles locomoteurs viennent souvent affecter les performances des élevages et sont multifactorielles. En effet, plusieurs facteurs favorisent l'apparition de ces maladies : les techniques de traite, l'alimentation, la conduite sanitaire... Le bâtiment ne peut pas être considéré comme le seul responsable en cas de difficulté sanitaire. Toutefois, la conception des bâtiments peut accroître les risques ou les diminuer.

Stabulations et bien-être

Le bâtiment d'élevage doit donc tenir compte du bien-être animal. Il doit permettre aux animaux d'exprimer leurs comportements et de garantir la bonne

santé de ceux-ci. Plus concrètement, cela intègre à la fois le mode de couchage, en termes de place et de confort, l'alimentation et l'abreuvement sans contraintes, la circulation et la vie du troupeau. Une bonne conception doit intégrer l'ensemble de ces éléments.

Une brochure pour faire le point

La dernière brochure éditée par IDELE, « Des vaches laitières en bonne santé » fait le point à la fois sur les maladies et les facteurs de risque, sur le logement, la conception des bâtiments et le bien-être de l'animal, la maîtrise du pâturage et l'ambiance des bâtiments d'élevage.

Au travers de plusieurs fiches, l'ensemble des points sont abordés en proposant des

solutions techniques. Sont notamment abordés : le logement en stabulation en logettes, la nature et l'entretien des sols des aires de circulation, les courants parasites en bâtiment, ...

Cette brochure rejoint les documents réalisés dans le cadre du plan national **écoantibio2017** et déjà disponibles, tel que « des veaux laitiers en bonne santé : moins d'antibiotique avec des pratiques d'élevage et des nurseries performantes » de 2014.

Ces documents sont disponibles en téléchargement sur le site internet de la Chambre d'agriculture du Calvados.

Sylvain Kientz ■

☎ 02 31 70 25 69

s.kientz@calvados.chambagri.fr



◆ Lignes téléphoniques

Orange : ne coupez pas !!

Les lignes téléphoniques font partie intégrante de nos paysages. La desserte des usagers est en effet assurée par la pose de milliers de kilomètres de lignes aériennes, rarement par des lignes enfouies. Ainsi, à l'échelle normande, ce ne sont pas moins d'un million de poteaux de 6 à 8 m hors sol qui sont parsemés sur le territoire, principalement sur le domaine public le long des routes...

Si peu de lignes nouvelles sont programmées, les actuelles peuvent parfois occasionner quelques problèmes aux exploitants, notamment à la faveur des entrées de parcelles ou de fermes : la hauteur des fils, selon le positionnement des poteaux, leur longueur et leur tension peut se révéler contraignante en certains moments de l'année. Ainsi, les matériels de grand gabarit, telles que les moissonneuses batteuses, les ensileuses ou autre

remorques, mais aussi les plateaux chargés de round baller, peuvent être bloqués à une sortie de champs pour cause de fil trop bas.

Signalez les problèmes

Conscient de cette problématique, les services d'Orange disposent d'une adresse mail particulière permettant de signaler les points noirs, susceptibles d'être résolus simplement par la tension d'un fil détendu ou le remplacement de poteaux. Pour ce faire, une seule voie possible donc : accueiltech.normandiecentre@orange.com.

En cas de dommage sur le réseau, selon la gravité et la dangerosité de l'événement, plusieurs alternatives sont possibles. Sans incidence sur la sécurité publique, l'accident sera signalé via le site internet dédié www.dommages-reseaux.orange.fr, ou par le biais de l'application téléchargeable sur smartphone « Dommages Réseaux ».

En cas de danger réel et grave, susceptible de mettre en cause l'intégrité physique des personnes (poteaux sur la chaussée par exemple), afin de sécuriser les lieux, veuillez contacter les services d'urgence en appelant le 112 (appel gratuit). En heures non ouvrables (soirs à partir de 18h, jours fériés, samedi et dimanche), il faut composer le 3900 (service gratuit + prix d'appel) puis Choix * - Choix 4, afin de garantir une intervention des équipes techniques. En urgence, un numéro dédié est composable, le **0800 083 083**.

N'hésitez donc pas à vous rapprocher de ces contacts pour leur soumettre vos cas particuliers sans attendre.

Stéphane Berzinger ■

☎ 02 31 70 25 35

s.berzinger@calvados.chambagri.fr



Photo : ML Guérin

Une linière bloquée par un fil téléphonique

◆ Energies renouvelables

La transition énergétique, un atout pour l'agriculture

Les collectivités de plus de 20 000 habitants doivent élaborer un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Certaines d'entre elles sont également engagées en « Territoire durable 2030 » ou en cours de labellisation Cit'ergie.

Les objectifs de ces démarches sont d'inciter les collectivités à renforcer leur ambition politique Climat-Air-Energie, à travers une démarche d'amélioration continue tant sur

le volet de la réduction des consommations d'énergies et des émissions de gaz à effet de serre, que sur le volet, développement des énergies renouvelables.

Et l'agriculture, une carte à jouer ?

Les agriculteurs disposent de linéaires de haies, d'effluents d'élevage, de superficies de bâtiment qui ne sont pas toujours valorisés : autoconsommer de la chaleur et de l'électricité pour réduire la

facture énergétique de l'exploitation peut être une première motivation. Ensuite, l'exploitant peut rechercher une source de revenus complémentaires en produisant et vendant de la biomasse pour la production d'énergies renouvelables (cultures pour les biocarburants et la méthanisation, bois pour la chaleur), en vendant de l'électricité ou du gaz directement sur les réseaux (photovoltaïque, méthanisation), en mettant à disposition des surfaces pour l'installation de panneaux solaires ou d'éoliennes.

Les installations en énergie renouvelable en agriculture sont encore limitées au regard du potentiel de l'ensemble du secteur agricole, mais les exemples donnés lors des ateliers « énergies renouvelables » organisés par la Chambre d'agriculture dans le cadre du PCAET de la communauté d'agglomération de Lisieux Normandie donnent à réfléchir.

Focus sur le photovoltaïque

M. Lecointre, du GAEC des Vattiers au Pré d'Auge, est venu témoigner sur l'investissement réalisé sur son exploitation en 2017 : un bâtiment monopente (40%) pour le stockage du matériel de 45 mètres de long, 16 mètres de large, orienté sud-ouest, a été équipé de 400 modules Solarword 250 Wc, et 3 onduleurs Power-one. Le coût de son installation s'est élevé à **120 615 € HT** dont 6 615 € HT de coût de raccordement.

En 2019, le coût des matériaux continue de baisser et une installation similaire reviendrait aujourd'hui à environ 100 000 €.

Une aide de l'état de 40 % est allouée pour le raccordement et, le Conseil Régional de Normandie a mis en place une aide sur les installations photovoltaïques.

Le tarif d'achat dont a bénéficié le GAEC était de 13,96 cts en 2017 (contrat Enedis sur 20 ans), le tarif actuel est de 11 cts. Le chiffre d'affaire généré est de **15 282 €** par an auquel il faut ôter les charges annuelles suivantes :

- location du compteur et utilisation du réseau ERDF : 650 € HT,
- l'assurance : 600 €,
- le nettoyage des panneaux (tous les 5 ans) : 250 €

soit un total de **1500 € HT**.

Le retour sur investissement est donc estimé à 10 ans. Pour garantir l'investissement pendant la période du contrat avec Enedis, il est recommandé de prendre une extension de garantie pour les onduleurs sur la durée du contrat.

Evidemment, tous les bâtiments ne sont pas bien orientés (privilégier le plein sud), ou bien situés. Ils peuvent être éloignés des transformateurs, ce qui augmente le coût de raccordement au réseau. Néanmoins les énergies renouvelables représentent une carte à jouer pour les agriculteurs. S'ils ne prennent pas la main, d'autres investisseurs se positionneront.

Béatrice Rodts ■

☎ 02 31 31 87 65

b.rodts@calvados.chambagri.fr



Vous faites quoi le 13 juin prochain ?

LE rendez-vous normand de l'herbe et des fourrages va bientôt avoir lieu sur le site de l'INRA du Pin, site de l'Ermitage (Orne). Quoi de plus simple que de profiter de ce concentré de dernières nouveautés, de démonstrations, de partage des expériences y compris de la vôtre et d'une conférence sur les enjeux de société ! Ouverte gratuitement à tous, soyez prêts pour cette nouvelle édition des Prairiales du Pin ! En vert et pour tous !

Herbe, fourrages et nouveaux enjeux !

Dans un contexte d'élevage où les attentes sociétales se renforcent face à l'agriculture, l'édition 2019 des Prairiales veut donner le maximum de moyens aux éleveurs pour relever les défis qui se présentent à eux.

A commencer par le **défi climatique** ! Comment produire des fourrages de qualité et en quantité en adaptant son système de production aux évolutions climatiques et aux enjeux environnementaux ? Pour vous apporter des solutions concrètes, des ateliers vous seront proposés notamment sur le sol, l'agronomie, les choix des couverts, l'agriculture de conservation, les alternatives au glyphosate, les techniques de récolte, la gestion, l'entretien. Sans oublier, les services rendus par les prairies dans le stockage du carbone, les services

agroécologiques...

Autre défi : l'arrivée de **nouvelles technologies** ! Le numérique n'est désormais plus aux portes des exploitations ! Une large place est acquise pour les nouveaux outils connectés et de robotisation. Pour avoir un aperçu des innovations pouvant optimiser votre travail, divers ateliers vous seront proposés : sur le pâturage connecté avec la présentation d'outils de mesure (herbomètre connecté, drones, satellite,...) et de pilotage (Patur'Plan, GRASSMAN, Hebvalo,...), sur les objets connectés : clôtures connectées, clôture virtuelle, animaux géolocalisés..., ou le bâtiment du futur : économe, facile d'entretien et contribuant au bien-être des animaux et de l'éleveur...

Concilier efficacité économique de vos exploitations et attentes des consommateurs en matière de **santé et de bien-être animal** : voilà aussi un important défi à relever ! Divers ateliers vous proposeront des solutions concrètes sur des médecines alternatives et pratiques d'élevage permettant de se substituer aux médicaments, sur l'aide que peut apporter la génomique pour avoir des animaux moins sujets aux maladies, maximisant les fourrages dans la ration grâce à des



efficacité alimentaires améliorées... Avec les résultats économiques de pistes variées, testées ou observées en Normandie, vous pourrez découvrir les différentes voies offertes à l'élevage normand.

En plus de ces grands défis, comment anticiper sur vos exploitations pour faire face aux différents imprévus ? Quelles adaptations stratégiques des exploitations face aux multiples changements ? Quelle vache pour quel système, quel pilotage stratégique, quelles innovations (Co-feeding, co-farming,...), de multiples pistes existent et vous seront présentées avec de nombreux témoignages d'agriculteurs ayant mis en place des solutions pour y répondre.

Et si les attentes de la société devenaient une chance pour l'élevage ?

Les Prairiales 2019, c'est aussi l'occasion de découvrir les bâtiments et équipements expérimentaux du domaine Inra du Pin-

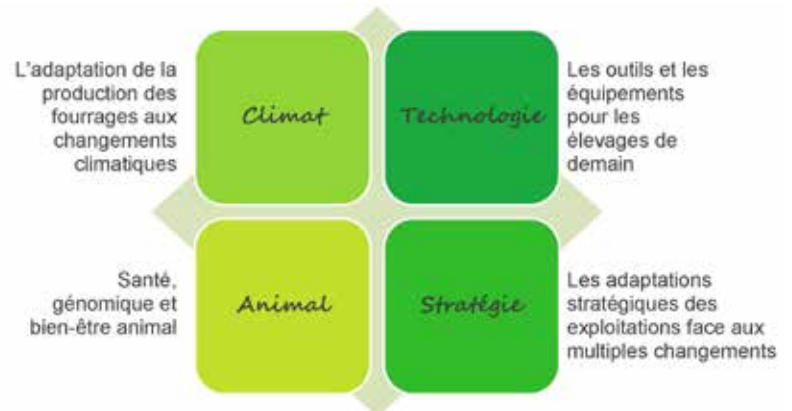
au-Haras, avec notamment les nouveaux outils de mesures destinés à évaluer les caractères d'intérêt chez la vache laitière. Diverses animations techniques auront également lieu au cours de la journée (le numérique en élevage, les nouveautés sur le rationnement avec Inra 2018, la remise des prix du concours Trucs et Astuces) et, en point d'orgue durant l'après-midi, un **grand débat** sur les attentes de la société et les enjeux pour votre élevage.

Face à tous ces enjeux, des solutions concrètes, innovantes existent et représentent une dynamique et des perspectives favorables pour l'élevage de l'ouest. Alors **réservez votre 13 juin** pour venir (re)découvrir le formidable atout que représentent la prairie et les fourrages pour répondre à ces enjeux de demain.

Catherine Bausson
Chambre régionale d'agriculture
de Normandie



EN VERT ET POUR TOUS !



Les 4 villages thématiques proposés lors de l'édition 2019 des Prairiales du Pin

Adaptation de la production des fourrages aux changements climatiques

Quartier 1 S'adapter au climat et à l'environnement

- **Tout change même le climat**
 - CLIMALAIT : l'impact du changement climatique sur deux zones normandes
- **De nombreuses pistes de recherche**
 - Évaluation et maîtrise des gaz à effet de serre (Greencow, CAP2ER)
 - Caractérisation et stockage des GES
- **Adaptation aux changements climatiques : des éleveurs y réfléchissent**
 - Agroforesterie
 - Agriculture et qualité de l'air en Normandie

Quartier 2 Le sol et l'agronomie

- **Sol, agronomie et choix des couverts**
 - Qualité du sol et analyses
 - Agronomie, choix des couverts et dérobées
- **L'agriculture de conservation et les alternatives au glyphosate**

Quartier 3 Production fourragère de qualité

- **Le choix des espèces et leur implantation**
- **Produire tôt au printemps**
- **Produire dans la durée**
 - Faire durer (fertilisation, désherbage, chaulage)
 - Rénover (sursemis)
- **Plus de pérennité dans l'autonomie fourragère et protéique**
- **Produire un fourrage de qualité**
- **Du matériel de récolte au service de la qualité fourragère**
- **Bien conserver les fourrages**

VILLAGE TECHNOLOGIE

Outils et équipements pour les élevages de demain

- **Aménager son parcellaire**
 - Aménagements, clôture, accès et chemins
- **Faciliter le pilotage du pâturage avec les outils 2.0**
 - Les outils de pilotage (Patur'Plan, GRASSMAN, HerbValo)
 - Les outils de mesure (herbomètre connecté, drones, satellite)
- **Utiliser le numérique sur l'exploitation**
 - Objets connectés (clôture connectée, clôture virtuelle, animaux géolocalisés...)
 - Numérique, économie et travail
- **Assurance Prairie : le dispositif et la méthode**
- **Mes fourrages avec des valeurs alimentaires fiables**
- **Bâtiment du futur : économie, facilité d'entretien et bien-être**

Génétique, santé, conduite et bien-être animal

Quartier 1 Maximiser les fourrages dans la ration

- **L'efficacité alimentaire chez la vache laitière**
- **Valoriser les fourrages et baisser l'impact environnemental en élevage allaitant**
- **Valoriser les fourrages et la conduite de pâturage en équin**
- **Optimiser les apports protéiques de la ration des ruminants**

Quartier 2 Bien-être animal bovin et équin, un enjeu sociétal

Quartier 3 A Des animaux moins sujets aux maladies, avec la génétique c'est possible

- La génomique
- Les anomalies génétiques
- Sélectionner des individus moins sujets aux maladies (mammites et santé du veau ; longévité chez le cheval)

Quartier 3 B Médecines alternatives et pratiques d'élevage, pour une meilleure santé des animaux

- Antibio-résistances et risque pour la santé publique
- Alternatives aux médicaments
- Conduite d'élevage et gestion raisonnée du parasitisme chez les animaux (jeunes bovins, vache laitière et chevaux adultes)

VILLAGE STRATÉGIE

Adaptation des systèmes face aux multiples changements

Quartier 1 Stratégie

- **Quelle vache pour quel système ?**
- **Plus de lait par vache ou plus de vaches ?**
- **Accroître l'autonomie des exploitations, avec le couplage des cultures et de l'élevage**
- **A chacun sa cohérence de système**
- **Eurodairy : stratégies d'adaptation pour une résilience des systèmes laitiers**
- **Qualité de vie au travail**
- **Outils du pilotage stratégique**
- **Les systèmes maxi-pâturants, aménagements, grands troupeaux, veaux, race, vêlages groupés**

Quartier 2 Innovation

- **Les démarches de laits différenciés**
- **Élevage et société**
 - Concurrence entre alimentation animale et alimentation humaine : où en sont nos ruminants ?
 - Co feeding
 - Co farming : l'art du travailler ensemble



En pratique :
Judi 13 juin 2019
De 9h30 à 17h

Domaine INRA du Pin au Haras (Orne)

GPS : 48.726345, 0.184729

Entrée gratuite. Restauration sur site.

Contacts :

Catherine Bausson

Chambre d'agriculture de Normandie
02 31 47 22 69

Frédéric Launay

Inra du Pin

02 33 39 61 00



Conférence-débat à 14h30

Et si les attentes de la société devenaient une chance pour l'élevage ?

Juridique

◆ Centre de Formalités des Entreprises

La vie des **entreprises agricoles** du Calvados en 2018

En 2018, le nombre de déclarations traitées par le Centre de formalités des entreprises (CFE) de la Chambre d'agriculture du Calvados est en augmentation par rapport à 2017 : **1104 contre 1062 (+3,9%)**.

Le nombre de **créations d'entreprises** (individuelles et sociétaires) a diminué de 18%. La baisse la plus importante concerne les entreprises individuelles (-27%). Les créations de sociétés ont, elles, augmenté de 26%. La **pluriactivité** en entreprise individuelle connaît une baisse avec 60 % des créations (69 % en 2017).

L'EARL reste en tête des formes sociétaires choisies en création (41%). Mais il faut noter une belle progression de la SCEA (+71% par rapport à 2017 pour atteindre 28% des créations de société) et la SAS (+60%, soit 11,5% des sociétés).

Le GAEC se place en troisième position (15%) juste devant la SAS et la SARL.

Les principales activités en création d'entreprise individuelle par ordre : **les activités de valorisation du cheval** (entraînement, débouillage, dressage) l'élevage d'équidés et l'élevage bovin (hors lait).

En société, les activités majoritaires sont **l'élevage équin**, la culture céréalière et culture et élevage associés. Les activités équestres restent donc très présentes comme en 2017. Les créations sont toujours situées majoritairement dans la région naturelle du Pays d'Auge.

On note une augmentation importante des **modifications de sociétés de 49% par rapport à 2017**. Cette hausse s'explique notamment par la nouvelle obligation de déclarer les bénéficiaires effectifs entraînant la mise à jour des adresses des associés.

Pour les entreprises individuelles les modifications ont également augmenté

(+21%) et concernent principalement les transferts de lieu d'exploitation. Les modifications ont lieu majoritairement dans le Pays d'Auge.

Le nombre de **cessations d'entreprises** a diminué de **23%**, avec une baisse dans les deux formes juridiques. Les cessations ont lieu dans le Pays d'Auge pour les individuels et dans la Plaine et le Bocage pour les sociétés.

La région Pays d'Auge est donc globalement le secteur du département le plus actif au niveau de la vie des entreprises agricoles.

Le nombre de demandes ACCRE (Aide aux Chômeurs, Créateurs, Repreneurs d'Entreprises) a été identique à celui de 2017. L'obligation de faire une demande pour cette aide a disparu au 1er janvier 2019.

Enfin, Le nombre total de fonds agricoles s'élève à **35** dont 7 créés sur l'année 2018.

Céline Dureuil-Boullier

☎ 02 31 70 25 43

service-juridique@calvados.chambagri.fr

Agriculture biologique

◆ Innov'action

Ne manquez pas le rallye **Pâturer Plus**, le 24 juin

**INNOV'
ACTION**

Venez découvrir deux fermes en Suisse Normande qui misent sur l'herbe pâturée : techniques de pâturage, espèces prairiales, aménagements pour pâturer longtemps, agrandissement de la surface pâturable, veaux dehors, format des animaux...

Plusieurs sites et dates seront proposés en Normandie. D'ores et déjà, le lundi 24 juin après-midi, vous pourrez voir des réalisations en Suisse Normande : au Gaec des Noés à Saint Philbert sur Orne et au Gaec de Courteuil à St Omer. Les deux exploitations sont en agriculture biologique et peu éloignées, 20 mn les séparent en voiture. Elles témoigneront l'une après

l'autre du maxi-pâturage en zone séchante. Les exploitants sont l'un et l'autre allés à la découverte de techniques innovantes d'élevage lors de nos formations soit dans le Finistère, soit en Angleterre. L'évènement est ouvert à tous.

A voir au Gaec des Noés à 13h45 : conversion récente et grand changement de système, 40 ha accessibles, l'implantation

des prairies sous couvert d'une culture de protéagineux ensilés, des chemins non stabilisés, l'organisation de la traversée des routes, les projets de délocalisation de la salle de traite en été et de groupage des vèlages avec repos du trayeur pendant le tarissement.

A voir au Gaec de Courteuil à 16h : les espèces fourragères choisies dont l'expérience avec la chicorée, la construction de chemins en béton, les veaux mis à l'herbe très jeunes, l'autonomie alimentaire y compris en concentrés avec des mélanges d'espèces, le croisement avec des races adaptées au pâturage.

Un évènement parallèle, cette fois uniquement sur inscription, baptisé « Rencontres Transmanche » provoquera 3 jours de partage sur les techniques d'élevage et de pâturage inspirées de Nouvelle Zélande. Il réunira les participants normands aux formations Angleterre, Finistère et Irlande, ainsi que des éleveurs bretons, picards, anglais et irlandais. Le programme s'articulera autour de visites et de temps d'échange.

Notez qu'un autre rallye Pâturer Plus se tiendra le 20 juin dans l'Orne, dans le secteur du Perche.



Thierry Métivier

☎ 02 31 51 66 32

t.metivier@calvados.chambagri.fr

Des exemples d'aménagements pour pâturer plus : des chemins solides pour accéder aux parcelles lors des épisodes humides, et des vaches plus légères.

Formations d'avril 2019

Je prépare l'avenir : je développe mes compétences

Participez aux formations organisées par la Chambre d'agriculture. Préparez vos projets, inscrivez-vous à nos formations en toute simplicité sur notre site internet, rubrique formation. Retrouvez également toutes les formations sur notre catalogue régional.

Elevage

Utiliser l'ostéopathie pour mes bovins – initiation

J'assure un bon état de santé de mon troupeau grâce à l'ostéopathie.

11 juin et 27 juin – région Bayeux

Contact : Angélique VERRI

☎ 02 31 51 66 38

Tarif : 126 €

Utiliser les plantes et les huiles essentielles sur mon élevage – initiation

Je diminue mon budget sanitaire grâce à l'utilisation des plantes et des huiles essentielles.

11 et 25 juin à Saint-Lô

Contact : Catherine BRUNEL

☎ 02 33 19 02 61

Tarif : 126 €

Spécial EQUIN

Bien valoriser les prairies pour mes chevaux

J'entretiens mes prairies pour nourrir mes chevaux et réaliser du foin de qualité.

11 juin à Lisieux

ou 25 juin à Saint-Lô

Contact : Frédéric BUSNEL

☎ 02.33.81.77.94

Tarif : 63 €

Productions végétales

Obtenir son CERTIPHYTO Décideur Exploitation – PRIMO CERTIFICAT

12 et 19 juin à Hérouville Saint Clair

Contact : Christophe DENDONCKER

☎ 02 35 59 47 05

GRATUIT

Biodiversité et lutte biologique : utiliser les auxiliaires de cultures

Je développe et valorise les auxiliaires présents sur mes parcelles

4 juin à Bayeux

Contact : Jacques GIRARD

☎ 02 31 51 66 35

Tarif : 63 €

Produire autrement avec l'Agro écologie

Je découvre l'agro écologie et les pratiques transposables sur mon exploitation

20 juin à Sées (61)

20 juin au Neubourg (27)

25 juin à Neufchâtel-en-Bray (76)

Contact : Audrey Delalandre

☎ 02 35 59 47 05

Tarif : 63 €

Anticiper l'arrêt du glyphosate

Un arrêt des spécialités contenant du glyphosate peut modifier mon système de cultures. Je souhaite l'envisager.

20 juin 2019 à Hérouville Saint Clair

Contact : Catherine GODET

☎ 02 31 70 25 04

Tarif : 63 €

Hommes et Entreprise

Baux ruraux : Mieux comprendre mes contrats

Je limite les risques juridiques sur mes contrats

6 juin à Hérouville Saint Clair

Contact : Catherine GODET

☎ 02 31 70 25 04

Tarif : 63 €

Devenir employeur de main d'œuvre

J'envisage de faire appel à de la main d'œuvre salariée sur mon exploitation

18 juin à Vire

Contact : David DELBECQUE

☎ 02 31 68 11 67

Tarif : 63 €

Spécial Installation

Entr'agri -Entreprendre mon projet agricole

J'analyse et j'échange pour bien démarrer mon projet

25, 28 juin et 2 juillet - Hérouville Saint Clair

Contact : Marie DUMONT

☎ 02 31 70 25 32

Tarif : 130 €

Réussir ma mise en société

Je me pose les bonnes questions avant de m'engager dans l'aventure humaine qu'est la mise en société.

17 et 20 juin à Hérouville Saint Clair

Contact : Marie DUMONT

☎ 02 31 70 25 32

Gratuit (parcours installation)

Prévoir ma trésorerie et présenter mon projet

4 et 13 juin 2019 à Hérouville Saint Clair

Contact : Marie DUMONT

☎ 02 31 70 25 32

Gratuit (parcours installation)

Formation

Premier secours : savoir intervenir

La Chambre d'agriculture du Calvados a organisé depuis le début de l'année deux formations sur le thème des premiers secours : témoignage de deux agriculteurs.

Dix-sept stagiaires étaient présents lors des deux journées organisées à la caserne des sapeurs-pompiers de Lisieux le 26 février et à Vire le 8 mars dernier.

Le message d'alerte, la pratique de la position latérale de sécurité (PLS), le massage cardiaque et les principaux risques rencontrés ont été abordés pendant la matinée. Parmi les principaux risques encourus, on retrouve : le malaise, la perte de connaissance, les hémorragies, l'arrêt cardiaque, l'étouffement, les traumatismes (entorses, fractures), les brûlures et les plaies.

L'efficacité des secours passe par le message d'alerte

« Le message d'alerte représente 70% de l'efficacité des secours » témoigne Françoise LOUIS (agricultrice à Le Mesnil Simon), présente à Lisieux. « Il faut transmettre la localisation la plus précise possible de l'événement, la nature du problème, les informations sur la victime pour permettre au secours d'évaluer le plus rapidement

et efficacement la situation et d'orienter l'exécution des premiers gestes en attendant l'arrivée des secours. Le retournement de tracteur est le cas le plus fréquent rencontré par le sapeur-pompier durant ses 34 ans de pratique dans le Pays d'Auge ».

L'après-midi s'est poursuivie par la mise en situation des stagiaires sur différents cas pratiques. Jean-Marc LABBE (agriculteur à Maisoncelles la Jourdan), présent à Vire, témoigne : « Chacun d'entre nous a été mis en condition sur un exercice différent, soit en tant que victime soit en tant que sauveteur. Nous avons vu plusieurs cas dont une blessure à la main sans hémorragie, une personne droguée en overdose, une personne ayant fait une chute, un malaise cardiaque avec l'utilisation du DAE (Défibrillateur automatisé externe). »

Bilan très positif

Pour Françoise, « c'est très utile dans notre métier, mais bien évidemment dans la vie de tous

les jours aussi. J'avais déjà fait la formation il y a 20 ans mais les méthodes et les pratiques ont changé et c'est très utile de se remettre à jour. Par exemple, aujourd'hui le garrot n'est plus utilisé, c'est le point de compression et le nombre de massages cardiaques est passé de 10 à 30 ». Quant à Jean-Marc : « Je n'avais jamais fait la formation et j'en tire un bilan très positif. J'espère ne pas avoir à utiliser les gestes prochainement ».

Un livret leur a été remis en fin de journée sur la Prévention et Secours Civiques. D'autres formations auront lieu à l'automne, n'hésitez pas à nous faire part de vos intérêts !

Céline Poret

☎ 02 31 68 95 20

c.poret@calvados.chambagri.fr





Guillaume Mesnildrey

02 31 47 22 32

guillaume.mesnildrey@normandie.chambagri.fr

◆ Du semis au demi

Création de la première malterie artisanale normande



Les fabricants de bières artisanales revendiquent un lien fort au territoire, mais la plupart des brasseurs se fournissent en malt auprès de quelques malteries leaders du secteur « craft beer » (en France, Belgique ou Allemagne), faute d'outil adapté en Normandie.

En 2017, la Chambre d'agriculture de Normandie a mené une enquête auprès des brasseurs pour mieux connaître la dynamique de ce jeune secteur, ainsi que l'intérêt pour un approvisionnement régional. Les premières conclusions étaient encourageantes et ont incité à poursuivre le projet d'une filière orge-malt-bière en Normandie.

C'est à ce moment que **Marie et Franck Polidor** ont intégré le groupe de travail avec l'objectif de créer la première malterie artisanale normande. Forts d'une expérience en ingénierie, ils ont imaginé leur projet

en observant le modèle québécois où les brasseries artisanales s'appuient sur un réseau de petites malteries.

Structurer la filière

Le maltage demeurait jusque-là le chaînon manquant dans le paysage brassicole régional. L'apparition de ce nouveau projet normand a permis d'accélérer la structuration de la filière de manière significative. La Chambre d'agriculture de Normandie a réuni à plusieurs reprises les futurs malteurs avec des agriculteurs et brasseurs pour poser ensemble les briques d'une filière pérenne en Normandie.

L'entreprise Normandie Malt est située à Saint Martin des Entrées, dans le Bessin. Les machines sont en cours d'installation et les premiers lots de malt 100% normands sortiront cet été.

Ce nouvel outil unique dans la région sera

dimensionné et équipé pour traiter de petits volumes d'orge (lots de 5T) et proposer une large gamme couvrant tous les besoins des brasseurs. D'une capacité annuelle de 300 tonnes de malt à plein régime, l'entreprise pourra réaliser du maltage à façon, que ce soit en agriculture biologique ou conventionnelle.

Normandie Malt est en relation avec des coopératives et agriculteurs en direct pour assurer sa première campagne d'approvisionnement en orge issue de la récolte 2018. Pour rappel, les critères essentiels pour la qualité brassicole d'une orge, qu'elle soit de printemps ou d'hiver, sont entre autre : le taux de protéines (optimum entre 9,5 et 11,5%), le taux de germination et la pureté variétale. L'orge réceptionnée par la malterie doit également être nettoyée et calibrée pour assurer une trempe et une germination homogènes.

Comment valoriser mieux nos haies ?

Parmi les thèmes retenus cette année par les éleveurs du groupe lait de Beny St Sever, figurait cette problématique en février. Le tour de table confirmait un potentiel souvent sous exploité en dehors de la cheminée de la maison : « j'ai beaucoup de haies, ça pousse vite, c'est du travail à entretenir, c'est compliqué en terrain accidenté... ».

Des débouchés locaux insuffisants, d'autres pistes à creuser

Chaudière à bois déchiqueté, chaufferie collective, vente aux particuliers sont les principaux débouchés mais les silos de plaquettes sont souvent pleins. « D'autres utilisations existent mais manquent de référence » selon Eddy CLERAN, conseiller référent bois et haie à la Chambre d'agriculture de Normandie.

Le paillage sur plantations de haie nécessite des précautions pour éviter les échecs. En

paillage-litière, un essai en bovins viande de Bourgogne semble prometteur. La filière bois de Normandie s'y intéresse et envisage de constituer un réseau d'agriculteurs qui expérimenteraient la formule, dont deux éleveurs du groupe lait.

Maintenir le maillage bocager

La journée « haies » se poursuivait autour des aspects réglementation, mécanisation, intérêt économique, aide à la plantation du Conseil départemental... Les éleveurs découvraient également le plessage et la haie fourragère récemment plantée au lycée agricole de Vire. Pour 2019, les autres thèmes du groupe prévus sont : réglementations/contrôles sur bâtiment d'élevage, techniques culturales simplifiées, croissance des veaux, sans oublier l'analyse économique réalisée tous les ans depuis 2010 pour les 3 groupes lait du Bocage. Si vous souhaitez découvrir le fonctionnement et la convivialité des groupes, contactez-nous.

David Delbecque

02 31 68 11 67

d.delbecque@calvados.chambagri.fr



Démonstration de plessage d'une jeune haie afin de créer une clôture végétale naturelle

◆ Chambre d'agriculture

Passage de relais sur l'antenne de Vire

« Il y a 11 ans, je prenais la suite d'Antoine Herman en tant que conseiller élevage. Cette année, je succède de nouveau à Antoine comme Responsable de Région Bocage tout en gardant un volet élevage. Avec l'équipe de Vire (une assistante, 5 conseillers dont un conseiller élevage en recrutement), nous

poursuivrons le travail engagé sur le terrain auprès des agriculteurs. Pour Antoine, c'est le projet de méthanisation collective Agrigaz qui se concrétise ».

David Delbecque

02 31 68 65 11

d.delbecque@calvados.chambagri.fr



◆ Challenge « Bien Manger en Normandie »

Remise des prix de la 14^e édition



Le 27 mars dernier, une centaine de participants étaient réunis au lycée agricole du Robillard afin de participer à la journée de remise des prix de la 14^e édition du Challenge « Bien Manger en Normandie ».

Ce challenge, créé par IRQUA Normandie et porté par les Chambres d'agriculture de Normandie depuis 2018, financé par la région et les départements normands, a un triple objectif :

- valoriser les produits normands dans le cadre d'une alimentation équilibrée, saine et variée,
- promouvoir une restauration collective de qualité, privilégiant l'approvisionnement en produits normands,
- sensibiliser les jeunes à de bonnes habitudes alimentaires et leur transmettre les valeurs de leur patrimoine alimentaire et culinaire régional.

Relever le défi de la pomme de terre

Cette année, le thème imposé pour les candidats était « La pomme de terre ». Une trentaine de chefs ont relevés le défi de réaliser un menu normand et équilibré pour sublimer ce produit avec un budget de seulement 2,40 € par personne.

Au programme de cette journée de remise des prix, quatre ateliers étaient proposés aux participants :

- la pomme et les produits cidricoles, avec un atelier œnologique animé par le service cidricole de la Chambre d'agriculture et l'ARAC,
- le lait et les fromages, avec une visite de l'élevage laitier du lycée du Robillard et une dégustation des fromages normands,

- deux démonstrations culinaires : une recette sucrée et une recette salée à base de pomme de terre, en présence de l'ARPT, représentée par Mathilde VERMES, agricultrice et élue à la Chambre d'agriculture du Calvados, Thomas CHRETIEN et Valérie PATOUX, conseillère en productions légumières à la CA14 et animatrice de l'ARPT, pour évoquer la production de pommes de terre normande.



Après une journée riche en découverte, les lauréats du challenge se sont vu remettre leurs prix en présence de Mme EUDIER, Vice-Présidente de la Région Normandie en charge de l'agriculture, Mme MAYMAUD, Conseillère départementale du Calvados, M. LENFANT élu à la Chambre régionale d'agriculture et Mme VERMES, élue à la Chambre d'agriculture du Calvados.

Elodie Hardy-Métayer ■

☎ 02 31 70 25 63

elodie.hardy-metayer@normandie.chambagri.fr



◆ Concours d'animaux de Lisieux

Sans corne pour les limousines



Pour cette nouvelle édition, la limousine a joué la carte du sans corne lors du Concours départemental limousin qui s'est déroulé les 6 et 7 avril à Lisieux.

Le concours départemental limousin

a réuni 15 éleveurs qui ont présenté 55 animaux. Le juge Yannick Debarre qui venait des Deux-Sèvres a eu un coup de cœur pour Nicieuse, une jeune génisse de 16 mois, dont il a apprécié « la finesse d'os, le très bon bassin avec beaucoup de viande dessus. Propriété du GAEC de l'EMFLO, Nicieuse permet aux éleveurs d'Hotot en Auge, M et Mme CARPENTIER de remporter le titre de meilleur animal du concours pour la 1^{re} fois.



Les autres résultats : Challenge de l'Espérance Mâle : Nectar - Hubert Delaplanche / Champion Mâle Adulte : Nuptial - Gaec de la Vicomté d'Auge / Champion Jeune Boucher : Naf Naf - Gilles Fougères / Champion Boucher Adulte : Limousin - Aubert Etienne / EARL du Hiautre / Aubert Mathias / Champion Mâle Sans Corne : Nerval - GAEC de l'Allière / Elevage Nuttens Bliault.

Challenge de l'Espérance Femelle : Nicieuse - GAEC de l'Emflo / Championne Femelle Adulte : Infidèle - GAEC de l'Allière / Championne Jeune Bouchère : Nidalhia - GAEC de l'Emflo / Championne Bouchère Adulte : Moutarde - GAEC de la Vicomté d'Auge / Championne Femelle Sans Corne : Nidelle P - GAEC de l'Allière.

Normandes et Prim'Holstein

En parallèle de cette manifestation, se déroulaient les 2 concours d'arrondissement des races normandes et Prim'holstein.



Le 87^e Concours d'arrondissement de la race Normande a consacré Hullure, une vache en 4^e lactation du Gaec Leroux à Courtonne les deux églises qui a reçu le Prix de championnat. Une bonne participation cette année : 63 animaux ont été présentés dont 49 vaches présentées par 11 éleveurs. Les juges, M Jean Marcel LECOMTE et Stéphane PAUTREL étaient venus de Mayenne pour désigner les plus beaux animaux.

Prix d'élevage avenir : Denys Lereverend / Prix d'honneur de bande : Denys Lereverend / Prix d'élevage : Gaec Lebel / Prix d'honneur : Mystère - GAEC Lebel / Prix d'espoir : Mandarine - Denys Lereverend / Prix de la meilleure fromagère : Brochette - Gaec du Mignolle / Prix de la Meilleure Bouchère : Isiris - Jean-Paul GOSSET / Prix de la meilleure laitière : Brochette - Gaec du Mignolle / Prix meilleure mamelle jeune femelle : Mandarine - Denys Lereverend / Prix meilleur mamelle vache adulte : Hullure - Gaec Leroux / Prix des 3 meilleures mamelles : EARL Ferme des Patiss.

Concours d'arrondissement Prim'holstein

Grande championne : Bestilva - Earl Lieu Thomain / Réserve grande championne : Idole - Earl des Sept voies / Prix d'ensemble : 1^{er} : Earl Lieu thomain - 2^e : Earl Drakkar holstein - 3^e : Gaec de l'Epine au bourg.

Prix spéciaux Adulte : Meilleure mamelle adulte : Asilo - Earl Lieu Thomain / Championnat adulte : Idole - Earl des Sept voies / Championnat adulte réserve : Joséphine - Gaec de l'Epine au bourg.



Autre prix : Meilleure mamelle jeune : Bestilva - Earl Lieu Thomain / Championnat jeune : Bestilva - Earl Lieu Thomain / Réserve jeune : Salisbury - Earl Lieu Thomain / Championnat génisse : Drakkar Babydoc - Earl Drakkar holstein / Réserve génisse : Drakkar Monique - Earl Drakkar holstein.

Cette édition a été marquée par le départ de M. AUGER qui après avoir occupé la présidence du comice agricole des cantons de Lisieux pendant 27 ans a passé le flambeau à M. GALLIER de Firfol. M. AUGER a été salué pour son engagement et remercié pour son implication.

nos clients sont satisfaits,
et ils nous le font savoir !



94%

de clients satisfaits ou très satisfaits
POUR LE **CONSEIL**

Satisfaction globale

9/10 CLIENTS
satisfaits ou très satisfaits



94%

de clients satisfaits ou très satisfaits
POUR LA **FORMATION**



Accueil et information



98%

de clients satisfaits
DE LA QUALITÉ DE L'**ACCUEIL**
ET DE L'**ORIENTATION** ★★★★★



93% de clients satisfaits
DE LA **CLARTÉ**
DE L'**INFORMATION**



98% de clients satisfaits
DE L'**ORGANISATION**
DES FORMATIONS



93%

de clients satisfaits
DE L'**ÉCOUTE** DES CONSEILLERS



98%

de clients satisfaits
DE LA **RÉPONSE** AUX
ATTENTES EN FORMATION



Efficacité et impact des prestations



87% de clients satisfaits
DE L'**EFFICACITÉ** DES PRESTATIONS
VIS À VIS DE LEURS OBJECTIFS



73% des clients estiment
QUE LA PRESTATION A EU UN IMPACT
POSITIF «FORT OU TRÈS FORT»
SUR LEUR ENTREPRISE



66% de clients satisfaits
DE LA **TRANSFÉRABILITÉ**
DES ACQUIS DES FORMATIONS

Compétence des conseillers

87%

de clients satisfaits
DE L'**EXPERTISE**
DES CONSEILLERS



99%

de clients satisfaits
PAR LA QUALITÉ DES INTERVENANTS
EN FORMATION

★ **CONSEIL** : enquête réalisée par entretien téléphonique et par courrier auprès d'un panel de 55 clients du Calvados.

FORMATION : enquête réalisée sur les formations de janvier à décembre 2018 auprès de 3 306 stagiaires normands ayant répondu

